

# AMAPP des Sénéons – GRON – salle Tournesol

## DEROULEMENT DES PERMANENCES

La personne de permanence doit se rendre à la salle vers **17h50**, et rester sur place tout au long de la distribution afin de :

### **Avant la distribution :**

- Disposer les nappes, se trouvant dans le placard de l'association, sur les tables.
- Sortir le kakémono du placard pour l'installer dehors.
- Aider le producteur à décharger les produits et à les installer sur les tables prévues à cet effet.
- Inscrire au tableau le contenu des paniers de légumes selon leur taille : petits ou grands.

### **Pendant la distribution :**

- Accueillir les personnes venues chercher leurs paniers de légumes en veillant à ce qu'elles **signent** bien la **feuille d'émargement** et **prennent** les **bonnes quantités**.
- Expliquer aux nouveaux membres, ainsi qu'à toute personne venue se renseigner sur l'association, le fonctionnement de cette dernière, notamment en distribuant les documents informatifs et contrats se trouvant dans le placard.
- Récupérer les bulletins et chèques d'adhésions s'il y en a.

### **À la fin de la distribution :**

- Remettre la salle en état en aidant les producteurs à ranger leur matériel et en utilisant le nécessaire de nettoyage à disposition.